

Exit le big bang de la "Grande Sécu" et place au bouclier sanitaire ? Si le rapport du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance-maladie (HCAAM), rendu public mi-janvier, explore bien des scénarios pour remettre à plat l'articulation entre la Sécurité sociale et les organismes complémentaires, il a également ressorti des tiroirs de l'administration l'idée d'un bouclier sanitaire contre les restes à charge trop importants qui lestent les budgets des ménages.

"Et en particulier des plus modestes", précise François Ecalle, fondateur du site d'analyse des finances publiques Fipeco. Dans une note, l'ancien magistrat de la Cour des comptes a en effet compilé les données qui illustrent le poids des sommes que les ménages doivent encore payer après remboursement de l'assurance-maladie et des mutuelles. Pour les 10% les plus pauvres, ce fameux "reste à charge" représente plus de 6% de leur revenu, alors que pour les 10% les plus riches, il est d'à peine 2%... Pour les 50% les plus modestes, le reste à charge dépasse toujours les 5%.

***LIRE AUSSI >> Grande Sécu: "Ce projet ne règle en rien le trou abyssal de l'assurance-maladie"***

---

**r le même sujet**

"Extrapolations",  
"estimations  
nébuleuses"... Le  
difficile...



"Grande Sécu" : un  
programme de  
campagne, et après ?



Le chiffre qui compte : le  
déficit de la Sécu devrait  
s'élever...

---

D'où l'idée de mettre en place un bouclier, qui existe déjà dans d'autres pays européens, pour éviter que ces ménages modestes renoncent aux soins, faute de moyens. Si le HCAAM propose un plafond en euros (au-dessus de 1200 ou de 1400 euros de dépenses annuelles), François Ecalle explore une autre piste. "Au-delà d'un montant de soins supérieurs à 3, voire 5%, du revenu, les ménages n'auraient plus rien à déboursier", propose-t-il. Le sujet est sur la table.